



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence du Conseil

Communiqué de presse

Lomé, 03 juin 2026



Visite d'amitié et de travail de S.E.M. Romuald WADAGNI, Président de la République du Bénin, en République Togolaise

A l'invitation de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président du Conseil de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI, Président de la République du Bénin, a effectué, le 03 juin 2026, une visite d'amitié et de travail à Lomé.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations historiques d'amitié, de fraternité, de solidarité et de coopération exemplaire qui unissent le Bénin et le Togo. Elle témoigne également de la volonté commune des plus hautes autorités des deux pays de consolider davantage leur partenariat stratégique au service du développement et du bien-être de leurs populations.

Au cours de leur entretien, les deux personnalités ont eu des échanges approfondis sur les questions d'intérêt commun aux plans bilatéral, régional, continental et international.

A l'entame de leurs échanges, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a adressé ses chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI pour sa brillante élection à la magistrature

suprême de la République du Bénin, tout en lui formulant ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de sa haute mission au service du peuple béninois.

Les deux dirigeants se sont félicités de la qualité des liens séculaires de voisinage, de fraternité et de coexistence harmonieuse entre leurs peuples. Ils ont réaffirmé leur détermination à œuvrer au renforcement de cette coopération dans tous les domaines d'intérêt commun.

À cet égard, ils ont souligné l'importance du dialogue politique permanent comme instrument privilégié de concertation, de prévention des différends et de promotion de la paix, de la stabilité et de la confiance mutuelle entre les deux pays.

Passant en revue les relations économiques entre les deux pays, les deux dirigeants se sont réjouis de la progression constante des échanges commerciaux entre le Togo et le Bénin. Ils ont convenu de poursuivre les efforts visant à renforcer les infrastructures de connectivité, à améliorer la fluidité des échanges transfrontaliers, à promouvoir les investissements privés et à développer les complémentarités économiques entre leurs pays.

Dans ce contexte, ils ont réaffirmé leur attachement aux idéaux d'intégration régionale portés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et se sont félicités des mesures prises par leurs deux pays en faveur de la libre circulation des personnes, des biens et des services. Ils ont notamment salué la suppression des formalités de visa au profit des citoyens africains se rendant sur leurs territoires respectifs, illustrant ainsi leur engagement en faveur de l'intégration africaine.

Sur les questions de défense et de sécurité, les deux hautes personnalités ont exprimé leur vive préoccupation face à la persistance et à l'expansion des menaces terroristes, de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalière organisée dans la sous-région ouest-africaine.

Ils ont réaffirmé leur détermination à renforcer davantage la coopération sécuritaire entre leurs pays, notamment à travers l'intensification des échanges de renseignements et la sécurisation des espaces frontaliers communs.

Les deux dirigeants ont également souligné la nécessité d'adopter une approche globale des défis sécuritaires, intégrant les dimensions de développement économique, de gouvernance, de cohésion sociale

et d'emploi des jeunes afin de s'attaquer durablement aux causes profondes de l'insécurité.

Au plan régional et international, le Président du Conseil de la République togolaise et le Président de la République du Bénin se sont félicités de la convergence de vues de leurs pays sur les principales questions d'actualité internationale ainsi que sur les défis auxquels sont confrontés l'Afrique et le monde.

Ils ont réaffirmé leur attachement au multilatéralisme, au respect du droit international, au règlement pacifique des différends et à une réforme des institutions internationales permettant une meilleure prise en compte des aspirations et des intérêts légitimes du continent africain.

Ils sont convenus de poursuivre et de renforcer la concertation diplomatique entre leurs pays au sein des organisations régionales, continentales et internationales afin de promouvoir des positions communes sur les questions d'intérêt partagé.

Au terme de sa visite, Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI a exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ainsi qu'au Gouvernement et au peuple togolais pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé, de même qu'à la délégation qui l'accompagnait.

Il a réaffirmé la volonté de la République du Bénin de poursuivre, aux côtés de la République togolaise, les efforts visant à relever les défis communs et à promouvoir la paix, la sécurité, la prospérité et l'intégration régionale.

Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI a, à cette occasion, invité Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE à effectuer une visite officielle en République du Bénin. Le Président du Conseil de la République togolaise a accepté cette invitation. Les modalités et la date de cette visite seront arrêtées d'un commun accord par voie diplomatique.

Fait à Lomé, le 03 juin 2026

